

VILLE DE ROYAN



POLICE MUNICIPALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

A R R E T E

CONCERNANT LA CIRCULATION
ET LE STATIONNEMENT
BOULEVARD FREDERIC GARNIER
ET ALLEE DES DUNES

(LORS D'UNE OPERATION D'EVACUATION DE VEGETAUX
AU DROIT DU N°72 BOULEVARD FREDERIC GARNIER)

LE VENDREDI 9 FEVRIER 2024

PL/BM
APM 24/0199

Le Maire de la Ville de ROYAN,

Vu les articles L.2122-28, L. 2213-1 à L.2213-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté ASG n°20.1304a en date du 6 juillet 2020, portant délégation de signature à Monsieur Philippe CUSSAC, Cinquième Adjoint,

Vu les articles 131-13 et R.610-5 du Code Pénal,

Vu les articles L.411-1, R.110-1, R.411-8, R.411-25, R.412-28, R.417-10 et suivants du Code de la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8^{ème} partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 06 novembre 1992,

Vu la demande présentée par la SARL MOREAU LEVAGE CHARENTAIS MANUTENTION TRANSPORTS (SIRET N° 490 339 702 00030), sise rue Louis Blériot – ZI Le Mas de la Cour à 16100 CHATEAUBERNARD, en date du 29 janvier 2024,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la route et des piétons, pendant toute la durée des travaux,

A R R E T E

ARTICLE 1: L'entreprise MOREAU LEVAGE CHARENTAIS MANUTENTION TRANSPORTS (16100 CHATEAUBERNARD) sera autorisée à effectuer des travaux d'évacuation des végétaux au droit de la propriété située au n°72 boulevard Frédéric Garnier et à l'angle formé par l'allée des Dunes, le vendredi 9 février 2024, de 08h00 à 17h00.

- L'entreprise prendra toutes les mesures de sécurité nécessaires en ce qui concerne la sécurité des piétons et des usagers de la route.

ARTICLE 2 : La circulation sera perturbée et la chaussée rétrécie à hauteur du n°72 au n°88 boulevard Frédéric Garnier, et se fera au moyen d'un alternat par panneaux B15/C18, ou, au droit du chantier, le vendredi 9 février 2024, de 08h00 à 17h00.

ARTICLE 3 : La circulation sera interdite uniquement sur une portion de l'allée des Dunes, dans les deux sens de circulation, au droit du chantier situé au n°72 boulevard Frédéric Garnier, selon plan joint, le vendredi 9 février 2024, de 08h00 à 17h00.

ARTICLE 4 : A cet effet, l'entreprise mettra en place des pré-signalisations et des déviations adaptées, à hauteur des intersections formées par :

- l'allée des Dunes / avenue du Parc et,

ARTICLE 5 : L'arrêt et le stationnement seront interdits, boulevard Frédéric Garnier, du n°74 au n°86 boulevard Frédéric Garnier, au droit du chantier situé au n°72 boulevard Frédéric Garnier, selon plan joint, le vendredi 9 février 2024, de 08h00 à 17h00.

-cet espace ainsi réservé sera destiné aux stationnements de camions-benne et engin de chantier de l'entreprise.

MISE EN LIGNE LE 07-02-2024

ARTICLE 6 : *En raison de l'étroitesse de l'allée des Dunes, l'entreprise sera exceptionnellement autorisée à occuper le domaine public côté allée des Dunes, par le stationnement des véhicules de chantier, au droit de la propriété située au n°72 boulevard Frédéric Garnier, le vendredi 9 février 2024, de 08h00 à 17h00.*

ARTICLE 7 : *Les pré-signalisations, les signalisations, les déviations et la circulation conformes à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière seront assurées par l'entreprise RESASTAT SERVICES et sous sa responsabilité pendant toute la durée des travaux.*

- Le présent arrêté municipal devra obligatoirement être affiché par l'entreprise précitée.

ARTICLE 8 : *Tout véhicule en infraction aux présentes dispositions sera poursuivi conformément aux textes et règlements en vigueur.*

ARTICLE 9 : *Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire de Police et tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.*

Fait à ROYAN, le 1^{er} février 2024

*Pour le Maire,
et par délégation*

Le Cinquième Adjoint,

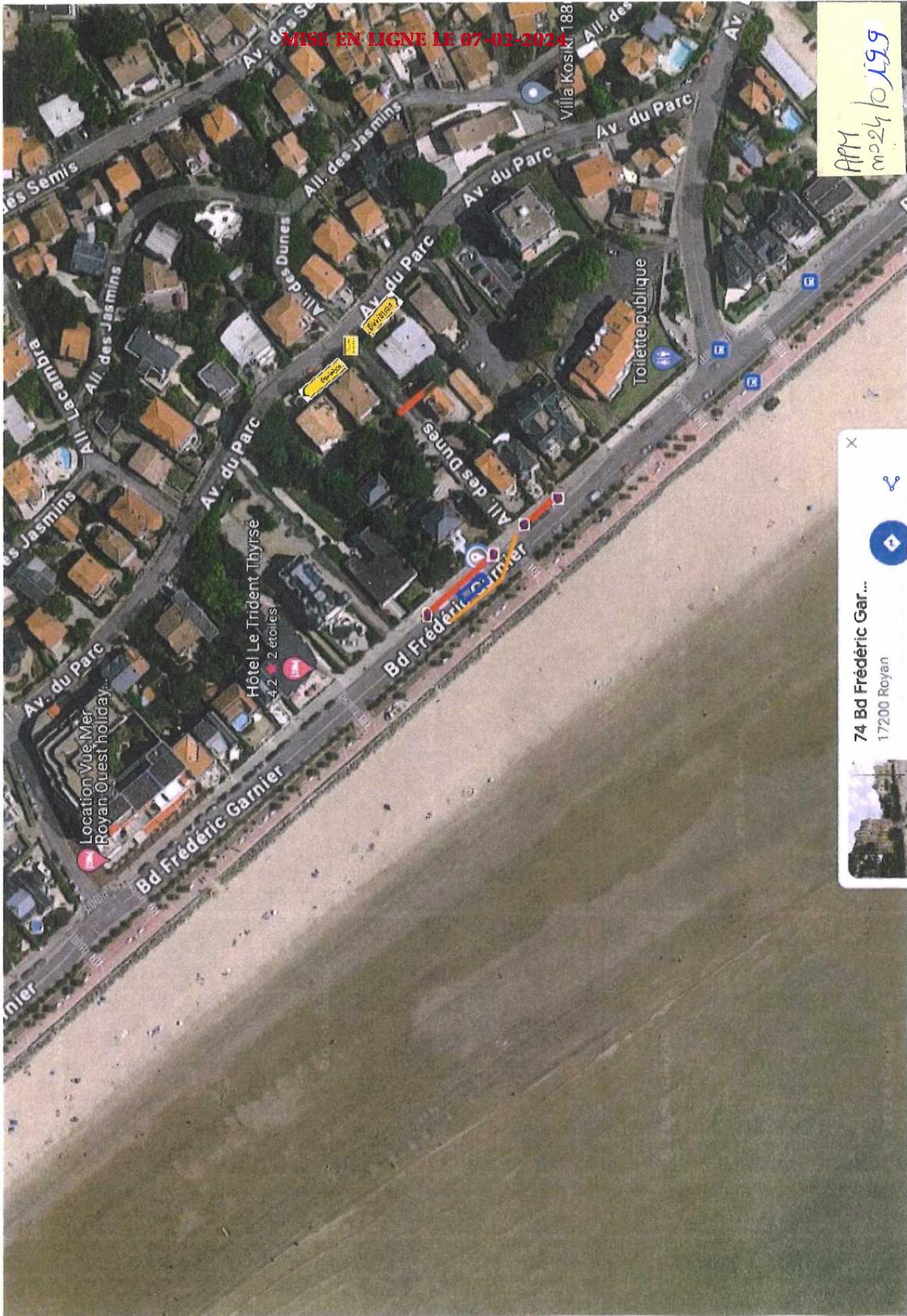


Philippe CUSSAC

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 7 février 2024

MISE EN LIGNE LE 07-02-2024

APM
m24 to 199



Location Vue Mer
Royan-Ouest holiday...

Hôtel Le Trident Thyrsé
4.2 2 étoiles

Villa Kosik 188

Toilette publique



74 Bd Frédéric Gar...
17200 Royan

